****

**« Atelier Régional sur le phénomène d’insécurité lié au pastoralisme et la transhumance en Afrique centrale »**

**9-11 avril 2019**

Hôtel Ledger Plaza de N'Djamena, N’Djamena, Tchad

**RELEVE DES CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS**

1. **Introduction**

A l’initiative du Secrétariat Général de la Communauté Economique des Etats de l’Afrique Centrale (CEEAC) avec le soutien du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (UNOCA) et la Gouvernement tchadien, s’est tenu Hôtel Ledger Plaza de N'Djamena, Tchad du 9 au 11 Avril 2019, un atelier régional sur le pastoralisme et la transhumance en Afrique Centrale.

La rencontre a regroupé 70 participants dont, les Experts des 11 pays membres de la CEEAC, les représentants des institutions internationale, régionales et sous- régionales (CEDEAO, IGAD, CILSS, CEBEVHIRA, Agence du système des nations unies, CBLT, etc) des organisations de la société civile basées en Afrique centrale, et les acteurs du secteur de l’élevage pastoral, agricole, sécuritaire et environnemental.

1. **Objectifs poursuivis et résultats attendus de la rencontre**

L'objectif principal de cet atelier est d'offrir aux Etats membres de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC) une plateforme de discussion sur les questions relatives au pastoralisme et à la transhumance en Afrique centrale. Il servira donc de réunion technique pour poser les bases de l'organisation de la conférence décidée par la 5ème Session ordinaire du Conseil des Ministres du COPAX.

**Plus spécifiquement, l’atelier visait à :**

* mieux comprendre la question du pastoralisme et de la transhumance en Afrique centrale ;
* analyser la dimension sécuritaire du pastoralisme et de la transhumance en Afrique centrale ;
* analyser les causes à la base de la montée des tensions et conflits relatifs au pastoralisme et à la transhumance en Afrique centrale ;
* analyser la force et faiblesse de la réglementation des pays sur le pastoralisme et la transhumance
* partager les expériences et les bonnes pratiques ;
* proposer des recommandations fortes pour une réglementation sous régionale en matière de pastoralisme et de la transhumance
1. **Résultats attendus**

Les résultats attendus sont les suivants :

* Les questions sur le pastoralisme et la transhumance sont partagées ;
* Les dimensions sécuritaires du pastoralisme et de la transhumance ainsi que les causes de montée des tensions et des conflits au niveau des Etats et transfrontaliers sont analysées et partagées ;
* Les règlementations des pays ainsi que leurs forces et faiblesses sont répertoriées et analysées ;
* Les expériences des pays et les bonnes pratiques en matière de gestion du pastoralisme et de la transhumance sont partagées
* les préoccupations et attentes des acteurs de terrain de différents pays, ainsi que leurs propositions et recommandations en ce qui concerne le pastoralisme et la transhumance sont connues ;
* des recommandations qui serviront à la l’élaboration d’une règlementation sous régionale sont proposées ;
* une feuille de route précisant les activités à mener jusqu’à la signature de la règlementation est élaborée.
1. **Cérémonie d’ouverture officielle**

La cérémonie d’ouverture a été présidée par Son Excellence, le Ministre d’Etat, Ministre Secrétaire Général de la Présidence de la République du Tchad, Monsieur KALZEUBE PAYIMI DEUBE.

Quatre (4) temps forts ont marqué la cérémonie officielle. Il s’agit du Mot de bienvenue du Ministre de l’Administration du Territoire, de la Sécurité Publique et de la Gouvernance Locale de la Republique du Tchad, Président du Comité d’organisation, suivi de l’allocution du Représentant Spécial du Secrétaire Général des Nations Unies pour l’Afrique Centrale, M François Lounceny Fall et Chef de l’UNOCA, ensuite de celle de l’Ambassadeur Ahmed Allami, Secrétaire Général de la CEEAC. Le Discours d’Ouverture de Son Excellence, le Ministre d’Etat, Ministre Secrétaire Général de la Présidence de la République du Tchad, Monsieur KALZEUBE PAYIMI DEUBE a clos la série des allocutions.

Dans son mot de bienvenue, le Ministre de l’Administration du Territoire, de la Sécurité Publique et de la Gouvernance Locale, Président du Comité d’organisation s’est réjoui du choix porté sur le Tchad pour abriter l’atelier sur la Pastoralisme et la Transhumance dans l’espace CEEAC qui va jeter les bases d’une réflexion qui conduira à l’élaboration d’une réglementation régionale sur le pastoralisme et la transhumance.

La présence d'un nombre important de groupes d'acteurs traduit l'intérêt qu’ils accordent à cette assise très déterminante pour la paix et la sécurité dans nos pays. Cette rencontre qui marque l'expression d'un acte d’engagement politique des plus hautes autorités dans notre espace CEEAC, permettra sans nul doute à promouvoir l’élevage pastoral, mais aussi à améliorer de façon significative les conditions de vie des populations dans les zones agropastorales. Le Ministre a enfin souhaité à tous les participants un agréable séjour à N’Djamena.

Le Représentant Spécial du Secrétaires Général des Nations Unies pour l’Afrique Centrale, M François Lounceny Fall, intervenant à son tour a exprimé sa profonde gratitude à toutes les autorités tchadiennes en particulier au Président de la République du Tchad Monsieur Idriss Deby Itno et son Gouvernement, pour avoir accepté d’accueillir la présente rencontre. M. François Fall a également remercié le Ministre de l’Administration du Territoire, de la Sécurité Publique et de la Gouvernance Locale, Monsieur Mahamat Abali Salah, qui n’a ménagé aucun effort pour que cet atelier puisse se tenir dans les bonnes conditions.

Le Représentant Spécial a souligné que l’engagement des autorités tchadiennes dans cette thématique n’est pas nouveau. Déjà en mai 2013, le Tchad a organisé un Colloque régional sur la

 problématique du pastoralisme et de la transhumance qui a réaffirmé le rôle du pastoralisme et de la mobilité transfrontalière dans le développement et la sécurité et prôné la mise en place des cadres de concertation entre les Etats concernés comme une étape vers la construction d’une vision partagée du pastoralisme.

Le pastoralisme et la transhumance, constituent des sources importantes de subsistance pour plus de 268 millions de personnes en Afrique vivant dans 36 pays. Le lien supposé des activités pastorales avec la criminalité transnationale organisée, la circulation illégale des armes à feu, le braconnage et le trafic illicite des ressources naturelles et le terrorisme viennent d’avantage compliquer cette situation.

Une meilleure prise en charge de la transhumance transfrontalière dans les politiques d’intégration régionales de développement socio- économique tout en assurant la cohérence des législations et stratégies nationales avec les régulations et stratégies régionale, inter- régionales, déjà en place ou cours, s’impose.

Pour clore ses propos, M. Fall a réitéré l’engagement des Nations Unies à travers le Bureau des Nations pour l’Afrique Central pour mobiliser d’avantage les partenaires afin d’accompagner la CEEAC et les Etats membres en vue de renforcement de la coopération et de l’intégration régionale dans le but de préserver la cohésion sociale entre les communautés, la sécurité, la paix et la stabilité en Afrique Centrale.

Intervenant au nom la CEEAC, le SG AHMED ALLAMI, a souligné l’importance de cette rencontre qui s’organise juste trois après la Conférence des Ministres en charge de la défense, de la sécurité et des Aires protégées sur la lutte contre le braconnage et les activités criminelles transfrontalières est une preuve supplémentaire de l’engagement et de leadership du Tchad dans la recherche de solutions aux questions

M ALLAMI A a exprimé toute sa gratitude aux autorités tchadiennes, aux différents partenaires et particulièrement au Président de la république du Tchad, pour leurs appuis multiformes, leurs initiatives et surtout leurs engagements dans la question de la paix, de la sécurité et de la stabilité des Etats en Afrique Centrale. L’intervenant a réitéré ses remerciements à l’endroit du Représentant Spécial du Secrétaires Général des Nations Unies pour l’Afrique Centrale, M François Fall, pour sa présence constante auprès de la CEEAC et pour sa détermination et son engagement à soutenir le processus d’élaboration de la règlementation communautaire sur le pastoralisme et la transhumance en Afrique Centrale.

Au regard des enjeux et défis relatifs à la paix, à la sécurité et stabilité dans l’espace CEEAC, M Allami a réitéré son engagement à mettre en œuvre la Déclaration des Chefs d’Etats de la CEEAC et de la CEDEAO de 30 juillet 2018 à Lomé.

Dans son discours d’ouverture des travaux de l’atelier, son Excellence, Monsieur le Ministre d’Etat, Ministre d’Etat, Ministre Secrétaire Général de la Présidence de la République, Monsieur KALZEUBE PAYIMI DEUBE, a tout d’abord salué et félicité cette initiative conjointe du Gouvernement du Tchad, la Communauté Economique des Etats de l’Afrique Centrale (CEEAC) et le Bureau Régional des Nations Unies pour l’Afrique Centrale (UNOCA), qui n’ont ménagé aucun effort pour initier et organiser la présente rencontre, offrant ainsi un cadre technique, scientifique et polico- sécuritaire dans le but de discuter d’un sujet d’actualité.

Cette rencontre, disait- il, offre une première occasion aux différents éminents techniciens et aux Gouvernements des pays de la CEEAC, de partager leurs expériences, avec tous les reculs possibles, et de jeter les bases d’une nouvelle réflexion, nécessaire à l’accompagnement du pastoralisme et de la transhumance, secteur vital pour un bon nombre de nos Etats, mais confrontés par ailleurs à d’importantes problématiques liées aux phénomènes non seulement climatique, mais aussi socio- économiques et sécuritaires.

Le Ministre d’Etat a souligné clairement que, dans un contexte dominé par un agenda sécuritaire de court terme, il est important de considérer l’élaboration d’une réglementation communautaire en matière de gestion du pastoralisme et de la transhumance pour notre espace, comme la première ligne de défense contre l’insécurité.

Le Ministre d’Etat a dit qu’il est persuadé qu’à l’issu des travaux, des recommandations fortes seront proposées et qui permettront d’alimenter les débats politiques qui auront lieu très prochainement dans le cadre de la CEEAC et devront entériner la Règlementation communautaire en matière du pastoralisme et la transhumance dans l’espace CEEAC.

Enfin, le Ministre d’Etat n’a pas manqué de remercier la CEEAC et l’UNOCA qui n’ont hésité aucun moment de conjuguer leur effort en apportant leurs appuis technique et financier pour la réalisation de cet atelier.

1. **Déroulement des travaux**

Les travaux ont été structurés autour d’une présentation inaugurale, de quatre (4) Panels et des réflexions approfondies dans des groupes de travail.

* 1. **Présentation inaugurale**

Le Secrétaire Exécutif (SE) du CILSS Monsieur DJIMET ADOUM a gratifié l’atelier avec sa riche expérience personnelle et également en tant que SE du CILSS.

 Dans sa présentation, le SE a d’abord énoncé les grands principes du pastoralisme qui se résument en point suivants : i) mode de vie basé sur l’élevage, ii) évoluant dans un environnement semi- aride et aride avec une forte variabilité spatio-temporelle des précipitations impactant la production des ressources pastorales ; iii) caractérisée par la mobilité saisonnière des éleveurs et leur bétail ou une migration à l’échelle locale, nationale ou transfrontalière.

L’intervenant a soulevé les questions des enjeux socio- économique, démographiques, environnementaux notamment, changement climatique et aussi sécuritaires

Enfin le SE du CILSS a relevé les opportunités politiques et les financements offerts à ce secteur depuis la montée de l’insécurité dans nos espace.

**3.2.Les Panels de Discussion**

Après le discours inaugural, quatre panels ont été constitués et animés par des Experts.

* Panel 1 : Pastoralisme, Intégration régionale et Genre
* Panel 2 : Pastoralisme, Transhumance, Sécurité et Stabilité
* Panel 3 : Pastoralisme et cohabitation pacifique (culture de la paix)
* Panel 4 : Pastoralisme, Environnent, Droit de l’Homme

A l’issu de chaque panel, les participants ont eu l’opportunité d’apporter leurs contributions en terme de partage d’expériences et proposé des recommandations.

Un autre des temps forts de l’atelier a été la présentation du Rapport de mission du Consultant International de la CEEAC, chargé de l’étude sur la régulation communautaire sur le pastoralisme et la transhumance en Afrique centrale, M. Ousman Mahamat Saleh, Expert en pastoralisme.

Le Consultant a effectué une mission dans quatre pays les plus concernés par le pastoralisme et la transhumance transfrontalière en Afrique centrale. Il a relevé dans ses conclusions entre autres, l’urgence d’actualisation des textes législatifs et règlementaires régissant le pastoralisme et la transhumance dans les pays, en tenant compte des préoccupations actuelles relatives, entre autres, aux changements climatiques, le genre, les droits de l’homme et la sécurité. Il a mis également l’accent sur le partage de bonnes pratiques existantes dans les différents pays, sur la nécessité d’engager et / ou de renforcer des dialogues politiques transfrontaliers et la coopération entre les Etats pour faciliter une transhumance apaisée et sur la nécessité d’assurer la sécurité et la sécurisation des pasteurs transhumants.

**Après la présentation du Consultant qui a été suivie des débats riches, 4 groupes de réflexions ont été constitués. Les groupes ont été invités à réfléchir sur quatre (4) questions fondamentales :**

1. Quels sont les principaux axes ou piliers du projet de régulation communautaire sur le pastoralisme et la transhumance en Afrique centrale que vous recommandez ?
2. Quels sont les grands principes que le projet de régulation pourrait affirmer et prendre en compte y compris ceux relatives au genre et aux droits humains ?
3. Quels mécanismes recommandez-vous pour le suivi et la mise en œuvre de la future régulation communautaire ?
4. Pour les pays concernés par la transhumance transfrontalière, que suggérez-vous comme mesures à prendre dans l’immédiat pour une transhumance apaisée aux niveaux national, sous- régional, régional et transfrontalier ?

**Principaux résultats des travaux en commission**

Les travaux en commission ont permis de cerner les défis majeurs liés au pastoralisme et à la transhumance et de formuler des propositions pertinentes, détaillées et opérationnelles permettant de relever ces défis. Ces propositions sont consignées dans les comptes rendus des travaux de groupes joints en annexe.

1. **Quels sont les principaux axes ou piliers du projet de régulation communautaire sur le pastoralisme et la transhumance en Afrique centrale que vous recommandez ?**
* Respect des accords, résolutions, conventions et autres textes internationaux ;
* Protection, sécurité et contrôle : Renforcer les mesures sécuritaires a tous les niveaux y compris, la Gestion les mouvements de transhumances transfrontalière en Afrique Centrale ;
* Coordination, coopération et intégration régionale ;
* Mise en cohérence des textes réglementaires y compris l’aspect sanitaire
* Définition de mécanismes de régulation communautaires
* Législation, diplomatie, convention inter-état et libre circulation ;
* Production de connaissances sur le pastoralisme et la transhumance transfrontalière en Afrique Centrale ;
* Élaboration des cadres juridiques et réglementaires pour une transhumance apaisée en Afrique Centrale ;
* Appui à la filière (ou commerce) du secteur pastoral et produits d’origine animale en Afrique Centrale
* Gestion des espaces pour une transhumance apaisée en Afrique Centrale
1. **Quels sont les grands principes que le projet de régulation pourrait affirmer et prendre en compte y compris ceux relatives au genre et aux droits humains ?**
* Respect et Protection de droit de l’homme ;
* Libre circulation des personnes et biens ;
* Inclusion sociale dans toutes les prises de décisions
* Promotion de l’aspect genre en tenant compte des réalités socio-culturelles
* Reconnaissance des droits aux éleveurs sur les espaces pastoraux
* Prise de décision participative et inclusive
* Principe Do No Harm ;
* Principe sur l’équité du genre et des droits humains ;
* Respect de l’environnement et de la biodiversité
* Respect du bion être animal
* Bonne gouvernance économique, sociale et environnementale ;

 **3. Quels mécanismes recommandez-vous pour le suivi et la mise en œuvre de la future régulation communautaire ?**

* Nécessité d’un code pastoral dans chaque pays concerné ;
* Créer/ renforcer les infrastructures de base, Préserver et restaurer les écosystèmes) ;
* Promouvoir le dialogue à tous les niveaux par la mise en place des cadres de concertations locales, nationales, régionales et internationales ;
* Mesures d’accompagnement et suivi ;
* Mettre en place et/ou renforcer les Plateforme régionale d’échanges sur la transhumance
* Inscription systématique de la question de la transhumance à l’ordre du jour des instances régionales
* Application et respect de la législation des pays d’accueil ;
* Mécanisme de concertation entre états et Organisation des réunions transfrontalières avant et après la transhumance
* Instance de Suivi et d’Alerte : Plateforme Régionale de concertation et de dialogue rattachée à la CEEAC ;
* Identification, aménagement et sécurisation des couloirs de transhumance transfrontaliers

**4. Pour les pays concernés par la transhumance transfrontalière, que suggérez-vous comme mesures à prendre dans l’immédiat pour une transhumance apaisée aux niveau national, sous- régional, régional et transfrontalier ?**

- Formation et renforcement des capacités dans les structures en charge de la de la gestion de la transhumance ;

* Analyse des conflits et identifier les problèmes de la transhumance transfrontalière ;
* Organiser un sommet de haut niveau sur le pastoralisme et la transhumance ;
* Mettre en place un plan d’urgence de gouvernance pastoral et de la transhumance ;
* Créer une brigade (Forces) mobiles sous régionale de sécurisation de la transhumance transfrontalière ;
* Créer et/ou renforcer les infrastructures, les mécanismes de gestion des conflits, balisage et sécurisation des couloirs…
* Réhabilitation les anciens parcours de pâturages, des couloirs de transhumance et aires de stationnements
* Identification et assistance des transhumants dans les zones d’accueil ;
* Application des textes existants (passeport de bétail et Certificat international de transhumance) ;
* Accélérer à l’élaboration/ adaptation des textes ;
* réaliser des actions en faveur d’une bonne cohabitation pacifique ;
* Appuyer et renforcer les cadres de médiation et de gestion des conflits
* Affirmer la présence de l’Etat dans les zones frontalières
1. **Recommandations**

**A l’endroit de la CEEAC**

* Proposer une feuille de route jusqu’à l’adoption de la régulation communautaire sur le pastoralisme et la transhumance en Afrique centrale et ses mécanismes de mise en œuvre ;
* Accompagner les Etats pour la mise en œuvres des mesures urgentes pour une transhumance transfrontalière apaisées ;
* Mobiliser des ressources financières auprès des partenaires techniques et financiers pour accompagner le processus aux fins de mettre en œuvre une politique pastorale et financer les actions qui en découlent ;

**A l’endroit de l’UNOCA et du système des Nations Unies**

* Continuer à accompagner le processus de l’élaboration de la règlementation communautaire jusqu’à son aboutissement y compris à travers la facilitation des dialogues politiques entre les Etats ;
* Continuer les plaidoyers auprès des autres instances du système des nations unies et des autres partenaires de la communauté internationale, pour un accompagnement technique et financier du processus

**A l’endroit des pays membres de la CEEAC**

* Renforcer la coopération entre les Etats à travers la réactivation des Accords bilatéraux, multilatéraux et mixtes ;
* Mettre en œuvre les engagements politiques pris aux fins de rendre dynamique le processus pour préserver la stabilité et paix durable dans les Etats et aux frontières.